

- 47^{ème} Assemblée générale -

Date : Mardi 20 septembre 2022

Lieu : Hôtel Cailler, Charmey FR

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Ouverture et salutations par le Président
2. PV de l'Assemblée générale 2021
3. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes
4. Budget 2022
5. Nominations statutaires
6. Rapport du comité

1. Ouverture et salutations

Sébastien Apothéloz, président, souhaite la bienvenue aux participants de la 47^{ème} assemblée générale à Charmey.

Sébastien Apothéloz déclare ouverte la 47^{ème} Assemblée générale des Distributeurs d'eau romands et rappelle que selon les articles 5 et suivants des statuts, seuls les membres distributeurs ont le droit de vote.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Le procès-verbal était disponible sur le site internet de la DER pour l'ensemble des membres. Ne suscitant aucune remarque, le PV est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes

Rapport du caissier

Stéphane Storelli, caissier, présente les comptes 2021 visibles ci-après.

Alors que les recettes des cotisations sont stables, celles de la journée technique sont en baisse. Ceci peut s'expliquer d'une part par les restrictions liées au covid mais aussi par un sujet moins accrocheur que l'année précédente.

Comme l'AG 2021 a eu lieu en même temps que la journée technique, il n'y a ni recette ni dépense liées à l'AG en 2021.

Un don exceptionnel de CHF 10'000 a été accordé à l'association Song Kombu pour un projet d'adduction d'eau au Burkina Faso. Les projets sont en général soutenus à hauteur de CHF 5'000.

Les résultats sont donc en légère baisse par rapport aux exercices précédents avec une perte totale de CHF 3199.22 pour l'exercice 2021. L'association dispose néanmoins toujours d'une réserve confortable avec un capital s'élevant à 70'662.24.

Lecture du rapport de vérification des comptes, par M. Rochat.

MM Jean-Bernard Guillet et Stéphane Collet ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, pointé les écritures et établi la parfaite concordance des pièces justificatives présentées, contrôlé le CCP, ainsi que le compte épargne. Ils remercient Stéphane Storelli de la bonne tenue de la comptabilité.

Ils proposent à la présente assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge au caissier, au Comité et aux vérificateurs de leur mandat avec remerciements à chacun pour leur travail.

Approbation des comptes 2021, et décharge au comité et au rendant-compte

Au vu des éléments fournis, Sébastien Apothéloz demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2021, puis de donner décharge au comité et au rendant-compte. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

4. Budget 2022

Stéphane Storelli présente le budget 2022 visible ci-après qui est équilibré.

Un membre de l'assemblée fait remarqué qu'il n'est pas très utile de présenter un budget à quelques mois de la fin de l'exercice et qu'il serait plus judicieux de présenter celui de l'année à venir. Le président valide cette idée pour la prochaine assemblée.

5. Nominations statutaires

Election du Comité :

Selon les statuts, article 6.3.1, le Comité est composé de sept membres actifs désignés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et rééligibles pour trois termes de deux ans, soit huit ans au maximum.

Marcel Meyer, élu en 2014, arrive au terme de son quatrième et dernier mandat. Stéphane Storelli, élu en 2016, quitte le comité en raison de son départ à la retraite. Olivier Paschoud, élu en 2018, arrive au terme de son deuxième mandat, Dominique Progin, élu en 2020, arrive au terme de son premier mandat.

Sont élus par acclamation des membres présents : Olivier Chuat en tant que caissier de l'association, Olivier Paschoud pour un troisième mandat de membre du comité, Dominique Progin pour un deuxième mandat de membre du comité, Franck Renzacci pour un premier mandat de membre du comité pour la représentation valaisanne.

Le comité se compose donc de :

- Sébastien Apothéloz, Service de l'eau, Lausanne, président (élu en 2017)
- Olivier Chuat, Viteos SA, Neuchâtel, caissier (élu en 2017)
- Blaise Jeanneret, SIG, Genève, membre (élu en 2017)
- Olivier Paschoud, SIGE, Vevey, membre (élu en 2018)
- Dominique Progin, Gruyère-Energie, Bulle, membre (élu en 2020)
- Franck Renzacci, OIKEN, Sion, membre (élu en 2022)

Le siège de la représentation Jurassienne au comité occupé par Marcel Meyer et désormais vacant sera donc attribué à la prochaine assemblée.

Élection des vérificateurs des comptes :

Jean-Bernard Guillet arrive au terme de son mandat de vérificateur, le président la remercie pour son travail et son dévouement. M. Jean-Bernard Erni se propose comme nouveau vérificateur. Le président le remercie pour sa candidature.

L'organe de révision est constitué de :

- Stéphane Collet, Krüge + Cie SA, passe comme 1^{er} vérificateur.
- Jean-Bernard Erni, Commune de Vaulruz, officiera comme 2^{ème} vérificateur.

6. Rapport du comité

Depuis la dernière AG, le comité s'est réuni à 4 reprises.

La communication de la DER se fera désormais uniquement par voie informatique. Un carnet d'adresse électronique des membres est en cours d'élaboration.

La DER participe au magazine « Les Reflets » publié quatre fois par année par la SSIGE. Des propositions pour des sujets d'article en rapport avec l'actualité des distributeurs sont les bienvenues de la part des membres.

09.2022 / SCo

	Bilan au 31.12.2021 CHF	Bilan au 31.12.2020 CHF
Actifs		
Poste compte no 10-17296-0	86'862.71	84'426.26
Actifs de régularisation	-	-
Débiteurs	5'850.00	3'980.00
Total des Actifs	92'712.71	88'406.26
Passifs		
Passifs de régularisation	22'090.47	14'584.80
Capital / fortune propre	70'622.24	73'821.46
Total des Passifs	92'712.71	88'406.26

	Comptes de résultat		
	2021 CHF	Budget CHF	2020 CHF
Produits			
Cotisations membres	29'944.00	30'000.00	28'903.00
Recettes journées techniques	16'189.24	30'000.00	27'720.00
Recettes assemblée générale	-	10'000.00	300.00
Produits financiers	-	-	-
Total des Produits	46'133.24	70'000.00	56'923.00
Charges			
Organisation journées techniques	20'797.50	20'000.00	23'593.19
Organisation assemblée générale	-	15'000.00	-
Secrétariat	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	11'615.50	5'000.00	6'615.50
Frais d'administration, comité	4'366.48	13'000.00	3'691.69
Frais site internet	319.45	5'000.00	2'681.95
Frais financiers	233.53	-	189.55
Total des Charges	49'332.46	70'000.00	48'771.88
Résultat de l'exercice	-3'199.22	-	8'151.12

Le caissier : Stéphane Storelli
Le Châble, le 30 avril 2021

